



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 3 JUILLET 2024

En exercice : 13  
Présents : 7  
Votants : 9

Le 3 juillet 2024, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18 h, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

**Présents** : Mesdames DECERLE, LE BRETON, DIL, DESCAMPS, VALLEE et Messieurs BOUBLI, LIGNEUX

**Absents excusés** : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Monsieur TOUIN pouvoir à M. BOUBLI, Madame MENDES, Madame LE MANACH, Madame VIVIER, Monsieur LEK

**Secrétaire de séance** : Madame GENEST

<b>N° 18</b>	<b>BOURSES CITOYENNES</b>
--------------	---------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation de 2 dossiers du dispositif de bourse citoyenne

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Accorde** l'attribution de 2 bourses de 150 €

**Dit** que les dépenses seront imputées sur le budget du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS

Viviane DECERLE

